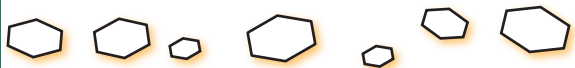




Ville de Dijon
Conservatoire à
Rayonnement Régional
Musique - Danse - Théâtre - Arts plastiques



DANSE

Inscriptions / réinscriptions
2019-2020



PREMIÈRE INSCRIPTION

Concerne les non-inscrits au CRR en 2018-2019 et
les élèves inscrits en *Initiation* en 2018-2019

Démarches

Rendez-vous sur dijon.fr, puis

- cliquez « *Téléservices / votre compte* »
(menu horizontal)
- connectez-vous à votre « *espace citoyen* »
(s'il n'existe pas, créez-le dans « *Pas encore de compte ?* »)
- cliquez « *Culture et loisirs* »
- faites défiler les rubriques jusqu'à « *Conservatoire* »
- laissez-vous guider pour finaliser votre inscription

Calendrier

Les préinscriptions s'effectuent
du jeudi 6 au jeudi 20 juin 2019

Modalité, selon votre âge *

* au 31 décembre 2019

- **initiation 1 (= 6 ans) et initiation 2 (= 7 ans)**
Entrée sans audition ; affectation dans l'ordre
d'arrivée des dossiers et en fonction de la
domiciliation. Nombre de places limité.
affichage des affectations
mardi 3 septembre 2019 - à partir de 14h00
- **à partir du cycle 1 (= 8 ans), tous niveaux et âges**
Entrée sur audition d'orientation
» danse classique : mercredi 26 juin 2019
» danse contemporaine : jeudi 27 juin 2019
» danse jazz : vendredi 28 juin 2019
affichage des affectations
mardi 2 juillet 2019 - à partir de 14h00

RÉINSCRIPTION

Concerne les élèves inscrits au CRR en 2018-2019.
Pour les élèves en *Initiation* au CRR en 2018-2019 souhaitant intégrer le premier cycle : se référer aux démarches de premières inscriptions (page 2)

Calendrier

La réinscription s'effectue en ligne
du mardi 14 mai au mercredi 5 juin 2019

Vous recevrez un mail explicatif. Si vous n'avez pas reçu de mail au mardi 14 mai 2019, merci de nous contacter.

Validation de la réinscription

- en fonction des conclusions de l'évaluation continue ou de l'examen de fin d'année scolaire
- suivant l'orientation décidée par le conservatoire (direction et équipe pédagogique)



Au-delà du mercredi 5 juin, les anciens élèves ne sont plus prioritaires sur les nouveaux inscrits ; le conservatoire n'est plus en mesure de leur garantir une place à la rentrée.



Besoin d'aide ?

Vous n'avez pas d'ordinateur à votre disposition ?
Vous avez une question, besoin d'une précision ?

Le service scolarité est à votre disposition aux horaires d'ouverture (voir page 6)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Planning des cours

Il est disponible sur le site internet du conservatoire à partir du début du mois de juillet.

Carte d'élève

Suite à la validation de votre inscription ou réinscription, une carte d'élève sera à retirer à l'accueil du conservatoire
à partir du mardi 1^{er} octobre 2019

À noter

En cas d'admission au conservatoire en Danse et dans une autre discipline, il est demandé de faire un choix. Ainsi, davantage d'élèves peuvent intégrer le conservatoire pour y pratiquer un art.



CALENDRIER DE RENTÉE 2019-2020

- Réunion d'information avec la coordinatrice danse, uniquement pour les élèves et familles qui le souhaitent.
jeudi 19 septembre 2019, de 18h30 à 19h30
espace Colmar / 15 rue de Colmar - Dijon

- Reprise des cours

Lundi 9 septembre 2019

- » cours de danse
- » formation musicale danseur
- » cours d'Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé (AFCMD)



+ D'INFOS

Ville de Dijon

Conservatoire à Rayonnement Régional

24 bd Clemenceau - CS 73 310 - 21033 Dijon Cedex
autres sites : 15 rue de Colmar / 8 rue Monastir

Courriel scolarite-crr@ville-dijon.fr
Téléphone 03 80 48 83 68 (service scolarité)
Site internet dijon.fr/conservatoire

J-Y. Dupont-Lemaire, *directeur*
C. Dacharry, *directeur-adjoint*
en charge des enseignements
N. Brideron, *responsable de la scolarité*

Service scolarité, horaires

Espace Clemenceau, 1^{er} étage

En temps scolaire

jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
à partir du lundi 2 septembre

Lun fermé le matin / 13h30 - 18h00
Mar 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00
Mer 9h00 - 18h00 (en continu)
Jeu 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00
Ven fermé le matin / 13h30 - 17h00

Pendant les vacances d'été

du lundi 8 juillet au vendredi 19 juillet 2019
du lundi 12 août au vendredi 30 août 2019

Lun, mar, } fermé le matin / 13h30 - 17h00
jeu, ven
Mer 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00